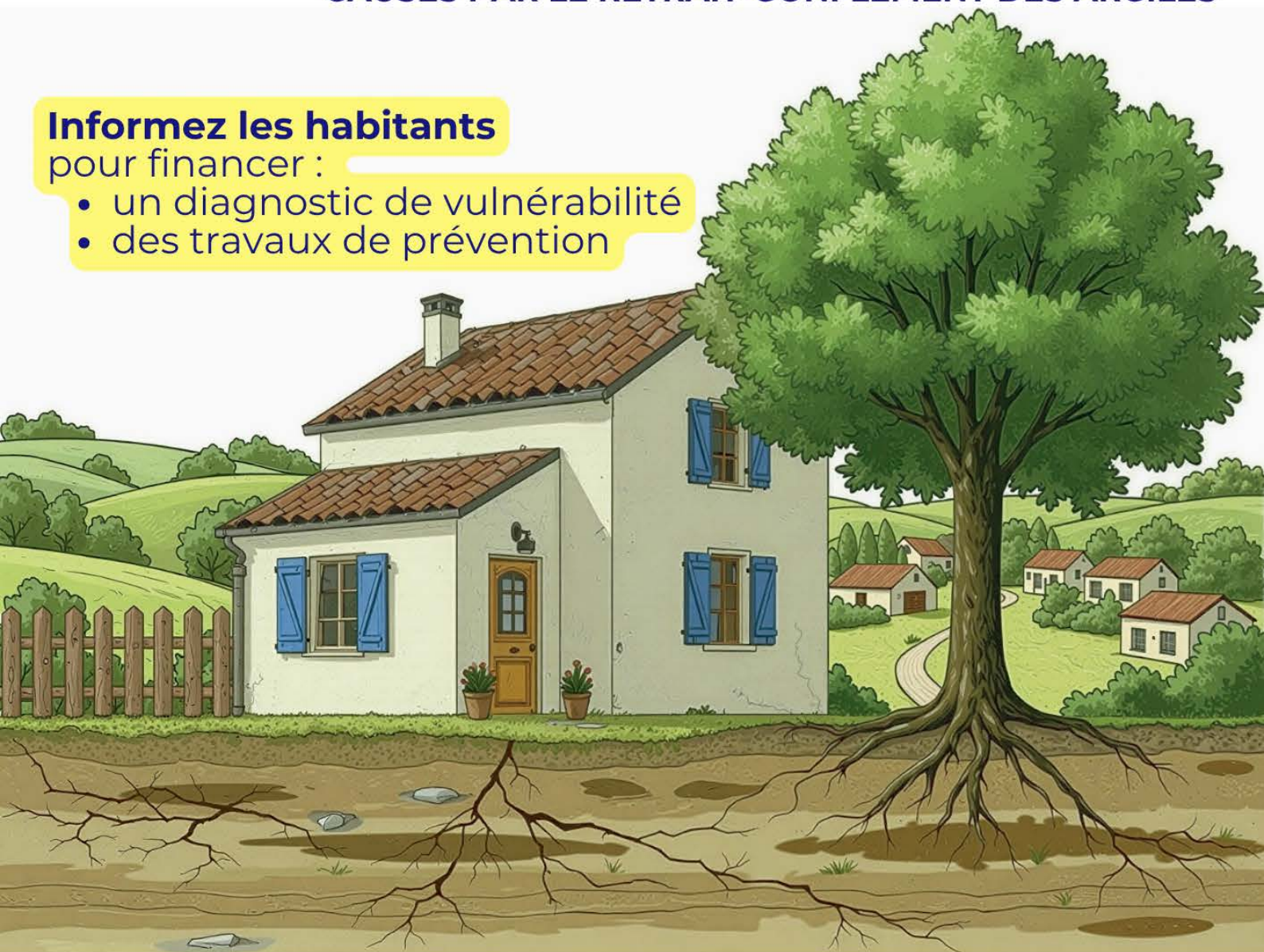


VOUS VOULEZ ÉVITER LES **FISSURES** LIÉES À LA SÉCHERESSE ?

AGISSEZ AVANT LES GROS DÉGÂTS
CAUSÉS PAR LE RETRAIT-GONFLEMENT DES ARGILES

Informez les habitants
pour financer :

- un diagnostic de vulnérabilité
- des travaux de prévention



L'ADIL du Gers, votre référent local

Tél : 05 81 32 35 05 - contact@adil32.org

POURQUOI PROTÉGER NOS MAISONS ?



Les travaux pour réparer les dégâts coûtent 16 500 € en moyenne. Si l'on ne fait rien, nos maisons risquent de ne plus être réparables



La sécheresse de 2022 a coûté **3,5 milliards d'euros**



La situation empire partout en France : **61,5% des maisons** individuelles sont en zone d'exposition moyenne ou forte

LES AIDES DE L'ÉTAT

Des aides financières importantes selon les revenus :



Pour un **diagnostic de vulnérabilité**, l'État verse une aide **entre 70% et 90% du coût** (dans la limite de 2000€ HT)



Pour des **travaux de prévention**, l'aide peut aller **de 50% à 90%** des coûts des travaux (dans la limite de 14000€ HT)

AVEC VOUS POUR INFORMER LES HABITANTS

Chaque semaine un webinar

Tous les jeudis à 11h, un webinar participatif avec le top 5 des actions qui marchent et des partages d'expériences. Pour se connecter : shorturl.at/eERsq

Une boîte à outils disponible 24h/24

Des outils de communication clé-en-main pour informer les habitants sans perdre de temps, disponibles sur internet sur : shorturl.at/przuU